

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 10 janvier 2019, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 31 jours a été prescrite sur la demande formulée par la Société des Carrières Bretonnes (SCB), siège social, Coët Lorch 56650 INZINZAC LOCHRIST en vue d'obtenir le renouvellement de l'autorisation d'exploiter avec extension de la carrière de « Kerhoantec » à ELLIANT au titre de la législation sur les installations classées.

Pendant la durée de l'enquête publique qui se déroulera du **lundi 11 février à 9H au mercredi 13 mars 2019 à 17H**, le dossier de l'enquête pourra être consulté soit dans sa version papier soit dans sa version numérisée dans les mairies de : ELLIANT, ROSPORDEN et SAINT-YVI aux jours et heures habituelles d'ouverture des bureaux des mairies.

Le commissaire enquêteur, désigné par le Tribunal Administratif de Rennes est M. Joël LAPORTE, directeur de conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) en retraite. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur Internet à l'adresse suivante : www.finistere.gouv.fr -rubrique publications légales. Le public pourra formuler ses observations par courriel adressé au nom du commissaire enquêteur à la mairie d'ELLIANT commune siège de l'enquête. (mail contact@elliant.bzh) Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site Internet susvisé.

Les mails reçus par le commissaire enquêteur au-delà de l'horaire de 17H le jour de la clôture de l'enquête publique ne pourront être pris en considération.

- sur support papier ou CD dans les mairies susvisées. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur disponible en mairie d'ELLIANT ; elles pourront également être adressées par voie postale à l'adresse suivante :
-Mairie d'ELLIANT, 1 rue du Docteur Laennec à l'attention de M. Joël LAPORTE commissaire enquêteur et seront dans ce cas annexées au registre tenu à disposition du public en ce lieu.

- sur un poste informatique à la Préfecture du Finistère, 42 boulevard Duplex à QUIMPER, aux jours et heures habituels d'ouverture du public.

Le dossier d'enquête publique contient toutes les pièces requises au titre de l'article R. 123-8 du code de l'environnement et notamment l'information délivrée par la Mission régionale d'autorité environnementale en date du 28 novembre 2018.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie d'ELLIANT selon les modalités suivantes :

- le lundi 11 février 2019 de 9H à 12H
- le lundi 18 février 2019 de 14H à 17H
- le samedi 2 mars 2019 de 9H à 12H
- le mercredi 13 mars 2019 de 14H à 17H

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de ELLIANT siège de l'enquête, ainsi que dans les 2 autres mairies concernées par l'enquête et sur le site Internet de la Préfecture pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

L'autorité compétente pour prendre les décisions à la suite de cette enquête publique est le Préfet du Finistère.